

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 février 2023

**2023.02.08.005**

**DELIBERATION PORTANT CRÉATION DE LA COMMISSION DE  
CONTRÔLE FINANCIER DE LA VILLE DE GARCHES**

Le Conseil Municipal de la Commune de GARCHES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le mercredi 8 février 2023 à 18 heures 00 , en Mairie, sous la Présidence de Madame Jeanne BECART Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :

Jeanne BECART, Bertrand OLIVIERO, Béatrice BODIN, Thierry MARI, Cécile PONY-VIGIER, Charlotte DENIZEAU-LAHAYE, Julien MAGITTERI, Charlotte BAQUET, Benoît BAS, Allain MAIRE, Bruno GUERRA, Marc LAUNAY, Nathalie LOUVEL, Sylvie THOMAS-DURIER, Sophie RECHSTEINER, Thierry DE PONCINS, Patricia SAVIN, Benoît CUIGNET, Grégoire VERSPIEREN, Caroline FACY, Grégory DEBAUVE, Roman JACQUEMONT, Emilie BRIAND, Pierre-Louis BRIÈRE, Solène ALLANIC, Nathalie BOINET, Agnès DUMONT, Yann BURSTEIN, Yves MENEL, Sylvie BOSSET, Laurence DERMAGNE, Françoise GUYOT, Philippe HERZOG

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	33
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants pouvoirs compris	33

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Nathalie LOUVEL



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3 ;

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et des Finances du 1<sup>er</sup> février 2023 ;

Considérant que l'organe délibérant de la collectivité fixe par délibération la composition de la commission de contrôle financier ;

Considérant que le contrôle porte notamment sur les opérations financières entre la collectivité et son contractant mais également sur l'équilibre financier du contrat au travers de la vérification des comptes détaillés de l'exécution de la convention ;

Considérant que cette commission doit établir un rapport écrit annuel pour chaque convention soumise à son contrôle ;

Considérant les éléments susvisés ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**A l'unanimité des suffrages exprimés**

**APPROUVE**, la création de contrôle financier ;

**DESIGNE** les membres de cette commission comme suit :

- Bertrand Oliviero
- Béatrice Bodin
- Charlotte Denizeau-Lahaye
- Grégoire Verspieren
- Benoît Cuignet
- Yves Menel
- Françoise Guyot

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Nathalie LOUVEL

Jeanne BECART

*Le Maire de Garches certifie le caractère exécutoire du présent acte à la date du : 09 février 2023*

*Publié par voie d'affichage, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le : 09 février 2023*